

Jeudi 19 décembre 2013 à l'OCDE

➤ Invitation au Colloque du



« La sécurité et la sûreté
au service de l'éthique »





Objectifs du Colloque :

- Permettre aux organisations de mieux appréhender les rapports entre éthique, vie des affaires et sécurité à l'international ;
- Comprendre le nouveau périmètre d'action et de réglementation dans le domaine de la sécurité d'entreprise (FCPA, UK Bribery Act, directive européenne en matière de protection des données personnelles...);
- Promouvoir la sécurité comme un levier au service de la gouvernance d'entreprise et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ;
- Réunir les directeurs sécurité, sûreté, compliance et éthique internationaux.

COLLOQUE ANNUEL du CDSE
Le 19 décembre 2013 à l'OCDE
en partenariat avec l'ENSP

2, rue André Pascal - 75016 Paris
de 8^h30 à 17^h30



8h30

Accueil Café

Animation de la matinée : Laurance N'kaoua (Journaliste, Les Echos)

9h15>10h00

Ouverture

Alain Juillet (Président du CDSE)

Introduction

Christophe De Margerie (PDG, Total)*

10h05>11h15

Comment les professionnels de la sécurité et de la sûreté intègrent-ils l'éthique dans leur management ?

Cette table ronde a pour objet de faire un état des lieux des bonnes pratiques dans les organisations publiques et privées en matière de sécurité et de sûreté (système de management, gouvernance de la sûreté, procédures, politiques, formations spécifiques, code de déontologie...) et vise à mieux formaliser les relations entre les fonctions éthique, sécurité et sûreté ?

Participants :

Hélène Martini (Directrice, ENSP),

Jean-Marc Berlioz (Directeur de l'éthique, Renault),

Eric Delbecque (Directeur du département sécurité économique, INHESJ),

Jean-Michel Chereau (Directeur de la protection, Areva)

11h45>12h45

Les technologies au service de la sécurité : quel cadre pour garantir le respect des droits des personnes?

Comment mettre en place au sein des organisations une éthique dans l'utilisation des technologies à des fins de sécurité (fichiers, vidéo, puces, GPS...) ? Quelles sont les relations envisageables entre le RSSI et le Directeur de la sécurité en matière de sécurité informatique afin d'assurer la sécurité des données et le respect de la vie privée ?

Participants :

Stéphane Volant (Secrétaire général, SNCF)*,

Yann Padova (Senior Counsel, Backer &Mc Kenzie),

Guillaume Capois (Directeur de la sûreté, EADS),

Jean-Philippe Bouilloud (Professeur, ESCP Europe)

Conclusion de la matinée

Eduard Emde (Président d'ASIS International)

13h00>14h30

Déjeuner

Animation de l'après-midi : Jean-Dominique Merchet (Journaliste, l'Opinion)

14h30>15h00

Le rôle de la sécurité pour favoriser l'éthique des affaires ?

Quels liens entre compliance et sécurité ? La sécurité est-elle un moyen de promouvoir la RSE ? Comment la sécurité participe-t-elle à la lutte contre les fraudes et la corruption dans l'entreprise ? Comment la sécurité aide-t-elle à préserver l'ordre public en aidant à lutter contre des délinquants (blanchiment, par exemple) ?

Catherine Delhaye (Directrice de l'éthique et de la Compliance, Valeo, Secrétaire général du Cercle de la Compliance),

Dominique Lamoureux (Directeur éthique et responsabilité d'entreprise, Président de la commission IE du Medef, Thales)

15h05>16h05

Protection des salariés à l'international et co-développement

Quel est le devoir de protection des salariés à l'étranger ? Comment intègre-t-on le respect des droits de l'homme dans les opérations de sécurité ? Comment la sécurité peut-elle être un facteur de lien avec les communautés locales ?

Participants :

Jean-Louis Fiamenghi (Directeur sûreté, Veolia),

Didier le Bret (Directeur du centre de crise du Ministère des Affaires Etrangères),

Mivil Deschenes (Directeur de la sûreté, Rio Tinto),

Vincent Dufief (Investor Relations Manager, Total),

Emile Perez (Directeur de la DCI, Ministère de l'Intérieur)

16h10>17h10

L'investigation, monopole des services d'Etat ?

Les techniques d'investigations étatiques peuvent-elles être utilisées par d'autres et notamment par l'entreprise (exemple de l'investigation journalistique) ? Quelles limites légales et éthiques à l'investigation privée ? Quand l'entreprise doit-elle dénoncer des faits à la justice ?

Participants :

Jean-Jacques Urvoas (Député du Finistère, Président de la commission des lois de l'Assemblée Nationale),

Patrick Maisonneuve (Avocat, Cabinet Maisonneuve),

Edwy Plenel (Président et fondateur du journal Mediapart)

Synthèse de la journée :

Cécile Wendling (Directrice d'études, Futuribles)

17h15

Clôture

Manuel Valls (Ministre de l'Intérieur)*

*Sous réserve de confirmation.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Entreprise ou Organisme :

Adresse :

.....

Téléphone :

E mail :

Frais d'inscription (Déjeuner compris) :

60€ : Adhérents CDSE / Fonctionnaires / Enseignants
+ **OFFRE SPÉCIALE** : 60€ pour 4 numéros de **SÉCURITÉ & STRATÉGIE**

200€ : Non-adhérents CDSE
+ **OFFRE SPÉCIALE** : 60€ pour 4 numéros de **SÉCURITÉ & STRATÉGIE**

Je souhaite recevoir une facture

Adresse de facturation :

.....

Modalités de règlement : Chèques Virements

Inscription à transmettre avec votre règlement au CDSE :
CDSE – 6, place d'Estienne d'Orves – 75009 Paris.

Règlement et inscription doivent nous parvenir avant le 09/12/2013. Pour toute annulation survenant avant le 20/11/2013, 50% de la somme totale vous sera remboursée. Après le 20/11/2013, l'intégralité des frais sera due.

DATE & SIGNATURE :

Le Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (CDSE) fédère depuis 30 ans les expériences des professionnels de la sécurité et de la sûreté au sein des plus grandes entreprises.



CDSE • 6, Place d'Estienne d'Orves • 75009 Paris • Tél. 01 42 93 75 52 • contact@cdse.fr • www.cdse.fr